

## INTRODUCTION<sup>1</sup>

Cette recherche porte sur trente et un ans d'histoire argentine. Elle commence avec une des périodes les plus importantes de l'histoire récente de ce pays du cône sud latino-américain : la dictature militaire qui a commencé avec le coup d'État du 24 mars 1976 et s'est finie en octobre 1983 avec le retour progressif d'un régime constitutionnel. Ce régime n'a pas été la première dictature militaire que le pays a connue. Contrairement à ses voisins chiliens et uruguayens, le xx<sup>e</sup> siècle argentin s'est caractérisé par une alternance entre régime constitutionnel et dictature militaire qui s'est accélérée dans la seconde moitié du siècle. Cependant, ce dernier régime se caractérise par une politique économique et sociale dont les conséquences ont longtemps perduré en Argentine. Elle a largement affecté le tissu social argentin avec la mise en place d'une répression féroce qui a tenté de démobiliser les Argentins, en s'attaquant aux partis politiques, groupes de jeunesse, syndicats et organisations armées, dans leur très grande majorité de gauche. Un des outils les plus efficaces de cette répression et qui a rapidement été systématisé a été la pratique de la disparition forcée de personnes, incluant l'enlèvement, la captivité pendant des mois et parfois des années et, dans la plupart des cas, l'assassinat et la dissimulation du corps. Les caractéristiques de ce crime amènent de nombreux proches de personnes disparues à s'adresser à de multiples institutions et organisations pour tenter d'obtenir des informations. Les associations de défense des droits de l'homme déjà présentes vont notamment encourager les familles à se regrouper et à se constituer en association pour réclamer des informations sur leurs proches. C'est ainsi que naît en 1976, *Familiares de desaparecidos y detenidos por razones políticas* et qu'en 1977, les Mères de la place de Mai et les Grands-Mères de la place de Mai sont fondées. L'ensemble de ces organisations, de défense des droits de l'homme et de proches de disparus, vont constituer le « mouvement des droits de l'homme argentin ». Ce mouvement a constitué le fer de lance de la résistance au régime dictatorial et contribuera largement à sa fin. Il s'agit donc d'acteurs majeurs de la scène politique et sociale argentine encore aujourd'hui. Pendant la dictature, les associations de proches de détenus-disparus vont se distinguer par la visibilité de leurs actions. Avec le retour à la démocratie, cette tendance se poursuivra. Actuellement, ce sont des acteurs politiques et sociaux légitimes et essentiels de la vie publique argentine.

---

1. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Marina Franco pour toute son aide. Je souhaite par ailleurs remercier Mathilde Silveira pour son excellent travail de relecture et ses remarques toujours très pertinentes.

Cet ouvrage porte sur sept associations de victimes de cette dictature toutes perçues comme des membres à part entière du « mouvement des droits de l'homme » : *Familiares de desaparecidos y detenidos por razones políticas*, l'Association des mères de la place de Mai, les Mères de la place de Mai-Ligne fondatrice, les Grands-Mères de la place de Mai, l'Association des ex-détenus-disparus (AEDD), *Hijos e Hijas por la Identidad contra el Olvido y el Silencio* (H.I.J.O.S) et Herman@s. Six de ces associations sont des associations de proches de disparus et une association est un collectif de survivants de centres clandestins de détention. Il s'agit de revenir sur trente années d'existence de ces associations en commençant par la période dictatoriale et en finissant en 2007 avec le mandat du président Néstor Kirchner. Pour ce faire, nous analyserons la construction de leurs discours à travers l'étude de leurs publications et de déclarations dans la presse et nous reviendrons sur de nombreuses actions mises en place par ces collectifs individuellement et conjointement. Par ailleurs, pour bien comprendre ces différents éléments, nous évoquerons les politiques étatiques mises en place concernant leurs réclamations et surtout nous étudierons les relations que ces associations de victimes ont entretenues avec les différents gouvernements qui se sont succédé depuis la fin de la dictature en 1983.

Le premier gouvernement constitutionnel, celui de Raúl Alfonsín (1983-1989), devra faire face à une très forte instabilité politique, économique et sociale. Dans ce contexte, les questions liées au passé dictatorial seront l'enjeu de nombreux débats qui placeront les associations de victimes dans des situations parfois contradictoires. Avec l'arrivée de Carlos Menem au pouvoir en 1989 et jusqu'à son départ en 1999, les relations entre pouvoir politique et associations de victimes seront fondées sur l'opposition frontale. L'arrivée en 2003 du président Kirchner représente un nouveau défi dans la définition des rapports entre les associations et le pouvoir politique dans la mesure où la gestion du passé dictatorial par cette administration répond à plusieurs réclamations de ces collectifs.

Toujours étudiées dans le cadre du « mouvement des droits de l'homme », les associations de victimes et celles de défense des droits de l'homme sont perçues comme un ensemble. En ce sens, on en vient à laisser de côté les nuances qui peuvent exister au sein de chacune de ses associations. On peut donc s'interroger sur ce que peut apporter une étude de ces collectifs individuellement. En quoi une étude des associations qui se définissent par le lien aux disparus d'une part et par leur lutte pour la défense des droits de l'homme de l'autre permettra-t-elle de mieux comprendre les enjeux des réclamations autour de ces droits en Argentine ? Par ailleurs, bien que les associations de victimes aient effectivement été l'objet de réflexions dans le cadre de travaux portant sur les constructions mémorielles, peut-on parler d'un ensemble homogène ? Comment interagissent ces acteurs ? Alors que l'enjeu est lié à la gestion étatique du passé dictatorial, quel est le poids des relations avec le gouvernement en place ? En quoi cela conditionne-t-il le discours des associations ? Agissent-elles de concert ?

## Le « mouvement des droits de l'homme » et les associations de victimes

Les chercheurs argentins identifient les collectifs qui se sont le plus opposés au régime dictatorial sous la dénomination de « mouvement des droits de l'homme ». Cette dénomination fait pour la première fois l'objet d'un ouvrage avec le travail du chercheur argentin Héctor Ricardo Leis. En 1987 il publie le premier ouvrage qui établit une chronologie sur le parcours de ces acteurs qui sont avant tout perçus comme des associations de défense des droits de l'homme en Argentine<sup>2</sup>. Dans cet ensemble, il inclut aussi bien des associations de proches de disparus telles que les Mères et les Grands-Mères de la place de Mai ou *Familiares de desaparecidos y detenidos por razones políticas* que des associations fondées par des hommes politiques ou des personnalités de la sphère publique argentine ou des associations confessionnelles telles que la *Liga por los derechos del hombre*, la *Asamblea Permanente por los Derechos Humanos* (APDH), le *Centro de Estudios Legales y Sociales* (CELS) ou le *Servicio Paz y Justicia* (Serpaj) et le *Movimiento Ecueménico por los Derechos Humanos* (MEDH). Dans le sillage de Leis, dans les années 1980, d'autres travaux vont s'intéresser à ces associations, avec des analyses qui porteront tout particulièrement sur leurs modes d'actions et leurs consignes. On peut principalement évoquer le travail d'Elizabeth Jelin et de María Sondereguer, qui placent ces organisations dans le cadre d'études plus générales sur les mouvements sociaux en Argentine ou en Amérique latine à cette époque<sup>3</sup>. Il faut attendre le milieu des années 1990 pour que soient publiées les conclusions de travaux entamés à la fin des années 1980 et au début des années 1990 et qui se centrent sur les politiques liées aux gestions du passé dictatorial par les gouvernements de Raúl Alfonsín (1983-1989) et le premier mandat de Carlos Menem (1989-1995). Dans un ouvrage collectif, Elizabeth Jelin, tout en maintenant la dénomination de « mouvement des droits de l'homme », se propose de mieux la définir et d'apporter des nuances pour mieux comprendre ces collectifs et les constructions mémorielles autour du passé dictatorial. Elle identifie deux « types d'organisations » :

« a) les « *afectados* » (personnes affectées) directement par la répression (Mères, Grands-mères, *Familiares* et plus récemment Ex-détenus-disparus) et b) les « *no afectados* » (personnes non affectées), bien que certains de leurs dirigeants les plus importants aient aussi été des victimes directes des violations des droits de l'homme (CELS, APDH, *Liga*, SERPAJ, MEDH et MJDH)<sup>4</sup>. »

2. LEIS H. R., *El Movimiento por los derechos humanos y la política argentina* 1 y 2, Buenos Aires, Centro Editor de América latina, 1987-1989.

3. JELIN E., « Los movimientos sociales en la Argentina contemporánea : una introducción a su estudio », dans E. JELIN (dir.), *Los Nuevos Movimientos sociales* 1, *Mujeres-Rock Nacional*, Buenos Aires, Ed. Biblioteca Política Argentina, Centro editor de América latina, 1985, p. 13-40; SONDEREGUER M., « Aparición con vida (El movimiento de los derechos humanos en Argentina) », dans E. JELIN (dir.), *Los Nuevos Movimientos sociales* 2, *Derechos humanos-Obreros*, Buenos Aires, Ed. Biblioteca Política Argentina, Centro editor de América latina, 1985, p. 7-35.

4. JELIN E., « La política de la memoria : el movimiento de derechos humanos y la construcción democrática en la Argentina », dans C. ACUÑA et al., *Juicio, castigos y memorias*, Buenos Aires, Nueva Visión, 1995, p. 101-146. Toutes les traductions d'ouvrage en espagnol et des entretiens ont été réalisées par mes soins.

Cette distinction élargit la réflexion en analysant les motivations des acteurs et en revenant sur certains des liens qu'ils développent. En 2001, Jelin s'intéressera de plus près aux associations de proches de disparus<sup>5</sup>. Cependant, elle se centrera principalement sur leurs poids dans les constructions mémorielles liées au passé dictatorial<sup>6</sup>.

En interrogeant la catégorie « mouvement des droits de l'homme », on peut ainsi s'intéresser tout d'abord à l'émergence de ces réclamations dans la sphère publique argentine. Nées principalement dans les années 1970, avant le coup d'État de 1976, dans un contexte international et régional de développement de collectifs pour la défense des droits de l'homme, les organisations argentines de « *no afectados* » se constituent principalement pour répondre à la montée de la violence en Argentine. Elles souhaitent mettre en place des outils durables pour l'ensemble de la population, mais elles sont néanmoins rattrapées par la répression dictatoriale qui les pousse à agir dans l'urgence. Pendant la dictature, ces associations constituées par des religieux, des hommes et des femmes politiques, des avocats et des artistes seront le premier recours pour les familles des détenus-disparus. Elles contribuent ainsi largement à la création des associations d'« *afectados* » en Argentine. Le fait est que, pour comprendre la création de ces dernières, il faut s'intéresser aux premières. Toutefois, au fur et à mesure que l'action des associations de proches de disparus s'affirme pendant la dictature, on constate déjà qu'elles se distinguent dans leurs actions et certaines de leurs réclamations. Avec l'instauration d'un nouveau régime constitutionnel en 1983, cette distinction est de plus en plus claire. Les associations constituées de proches de disparus et celle d'ex-détenus-disparus axent presque exclusivement leurs actions sur des questions liées au passé dictatorial. Elles agissent comme des associations de victimes.

Ce sont des travaux produits en France, même s'ils portent parfois sur des réalités étrangères, qui parlent de « mobilisations de victimes » comme objet d'études à part entière<sup>7</sup>. En Argentine, le mot « victime<sup>8</sup> » apparaît dans les travaux scientifiques pour faire référence aux disparus, ponctuellement aux survivants des centres clandestins de détention et aussi aux familles, mais il n'est pas utilisé pour désigner les collectifs de proches de disparus ou ceux de survivants. Cette situation est donc bien singulière, pourquoi ces dénominations permettraient-elles de désigner les membres de ces associations individuellement, mais ne serait-elle pas pertinente pour parler des collectifs qui les regroupent ?

Depuis leurs débuts et tout au long de leurs luttes, ces associations ont concentré leurs réclamations principalement autour des questions portant sur le passé dictatorial.

---

5. JELIN E., *Los Trabajos de la memoria*, Madrid, Siglo XXI de España Editores, 2001.

6. La même année est publiée une des rares recherches qui portent sur les associations de proches de détenus-disparus et leurs interactions. Il s'agit de l'ouvrage de DA SILVA CATELA L., *No habrá flores en la tumba del pasado*, La Plata, Al Margen, 2001.

7. LEFRANC S., MATHIEU L. (coord.), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2009 ; TRAJNI C. (coord.), *Émotions... Mobilisation!*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009.

8. Le fait que certains acteurs refusent de se définir en tant que « victime » n'est pas une exclusivité argentine, voir : FASSIN D., RECHTMAN R., *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007.

Elles ont toujours abordé des questions liées à la défense des droits fondamentaux et des droits économiques, sociaux et culturels, mais elles figurent surtout à partir de la fin des années 1980 et dans les années 1990 dans leurs réclamations, elles ne sont pas une priorité de leurs actions. Tout au long de leurs parcours, et pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons dans ce livre, *Familiares*, les deux associations de Mères, les Grands-Mères, l'AEDD, H.I.J.O.S et Herman@s ont cristallisé leurs réclamations dans le mot d'ordre : « Mémoire, Vérité et Justice. » Ces trois axes ne portent que sur le passé dictatorial puisqu'il s'agit de savoir la vérité sur les disparus, d'obtenir justice au nom des disparus ou pour le préjudice subi pendant la répression dictatorial et que le « devoir de mémoire » est celui qui consiste à ne pas oublier les faits, notamment pour ne pas les reproduire.

Au cœur de ces luttes se trouve alors une figure qui est celle du détenu-disparu, la victime incontestée. Elle va beaucoup évoluer pendant trente ans, toutefois, elle est clairement ce qui lie les associations de proches, ne serait-ce que dans leur dénomination. En ce sens, le fait que la catégorie « association de victimes » ne soit pas utilisée pour parler de l'Association des ex-détenus-disparus est d'autant plus curieux. Ses membres ont partagé la captivité des disparus et ont souffert les mêmes supplices. Ils ne sont pourtant pas considérés comme un collectif de « victimes », mais tout au plus comme des membres des associations d'« *afectados* ». Nous sommes, là aussi, face à une singularité argentine : le poids des proches de disparus dans la sphère publique argentine dans la lutte pour la « cause des disparus ». C'est dans le cadre de contextes discursifs précis, mais aussi à cause du poids de ces collectifs, que l'AEDD se définira avant tout comme une association de défense des droits de l'homme. Toutefois, nous insistons, ces associations se définissent par le préjudice subi et les réclamations liées à ce préjudice : la perte d'un proche et ses conséquences ou le fait d'avoir été un détenu-disparu. Ainsi, dans ce travail, nous nous intéresserons aux liens que ces associations ont entretenus entre elles et dans quelle mesure on peut parler d'un ensemble d'« associations de victimes de la dictature ». Il conviendra alors d'envisager plusieurs niveaux d'analyses. Tout d'abord, comment se définissent les associations elles-mêmes ? En quoi ces définitions influent sur les autres associations ? Quelles sont les interactions entre ces collectifs et qu'apportent-elles à l'évolution de leurs réclamations et des luttes liées au passé dictatorial ? En ce sens, quel est le poids réel de ces collectifs, individuellement et comme ensemble, dans la construction d'une mémoire collective<sup>9</sup> sur le passé dictatorial en Argentine ?

## Les difficultés de la recherche sur ces collectifs

Une des principales sources de cette recherche est les publications des associations. Cette perspective a représenté certaines difficultés d'ordre pratique dans la mesure où toutes les associations ne possèdent pas d'archives et que, celles qui en ont, n'en donnent pas toujours l'accès. Ainsi, la collecte s'est faite auprès des sièges des organisations, lors de nombreuses manifestations et surtout auprès des membres qui ont accepté de nous

9. HALBWACHS M., *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1950).

laisser photocopier le matériel ou de le prendre en photos. Nous avons pu ainsi reconstruire une bonne partie des archives de ces organisations qui couvrent l'ensemble de leur existence. Ce travail pourra néanmoins être complété si l'Association des mères de la place de Mai et les Grands-Mères de la place de Mai ouvrent un accès à leurs archives. Cela permettrait à des chercheurs d'accéder à d'autres documents qui ne sont pas leurs publications officielles.

Ces publications ont été croisées avec de multiples déclarations des membres des associations dans la presse argentine et surtout de nombreux entretiens. Certains ont été publiés dans des ouvrages divers ou sont issus d'archives orales. D'autres sont des entretiens réalisés lors de trois séjours de terrain en Argentine entre août 2006 et décembre 2008. Il s'agit de rencontres avec des membres des associations de victimes et des personnes qui travaillent dans le cadre de la « récupération » des centres clandestins de détention. L'anonymat des personnes rencontrées a été préservé. Pour un public peu connaisseur des réalités de ces organisations, ces noms ne seraient probablement pas très évocateurs, toutefois, pour d'autres ils pourraient conditionner la lecture des déclarations. Or l'utilisation de ces entretiens sert avant tout à comprendre l'image que ces acteurs ont de leur propre action à travers le temps et de celle des gouvernements qui se sont succédé depuis 1983 jusqu'au moment de l'entretien.

Par ailleurs, nous souhaiterions signaler que ce travail de recherches a porté principalement sur la province de Buenos Aires, bien que nous ayons effectué de très brefs séjours de recherches dans les villes de Córdoba et Rosario. L'importance de la province de Buenos Aires sur l'échiquier politique national donne aux discours et aux actions des associations de cette zone géographique un écho qui dépasse le niveau local. En effet, si les discours et les actions des associations en dehors de Buenos Aires ont parfois des répercussions sur le reste du pays, l'activité des associations de Buenos Aires a très souvent des effets autres que locaux. L'« arène<sup>10</sup> » politique qu'elles investissent ne se limite ni au gouvernement de la ville de Buenos Aires, ni à celui de la province de Buenos Aires : elle s'étend au gouvernement fédéral et aux autorités nationales.

Lors de notre travail de terrain en Argentine, un élément nous a semblé fondamental pour expliquer et comprendre pourquoi les chercheurs argentins n'avaient pas pu pousser un peu plus la réflexion en montrant les nuances qui pouvaient exister entre ces différents collectifs. Un élément de réponse nous a été donné par un jeune chercheur qui a tenté de travailler sur une des associations de victimes. En travaillant dans les archives de l'association, il a rapidement constaté qu'on ne lui laissait pas nécessairement accéder à tous les documents. Si les membres du collectif cédaient finalement, ils souhaitaient alors voir ce qu'il avait ou voulait écrire à propos du collectif. Ils ne l'« autorisaient » pas à publier ce qu'il voulait. Après quelques mois, il a abandonné son travail de recherches, sentant qu'on lui demandait d'écrire une « histoire officielle de l'association » et qu'il ne pourrait aboutir à ses propres conclusions. Cette situation, qui pourrait être une simple anecdote, est en fait le reflet de situations que d'autres chercheurs nous ont racontées tout au long de notre travail de recherches. Ils semblaient signaler que l'on pouvait difficilement accéder au matériel des associations et que, le cas échéant, on

---

10. NEVEU É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005 (1996), p. 16.

pouvait difficilement publier ce que l'on souhaitait par la suite sans prendre le risque de rencontrer des difficultés. D'après eux, une des raisons pour lesquelles nous avons pu accéder plus facilement à certains matériaux était le fait que nous étions une jeune-femme étrangère. Les membres des collectifs pouvaient alors estimer que nous ignorions tout de la réalité argentine et ils étaient alors plus susceptibles de parler en confiance. Si cela peut être en partie vrai pour certaines associations et certains membres des collectifs, cela ne nous a pas empêché d'être confrontée à une situation que rencontrent tous les chercheurs qui travaillent sur ces collectifs : ces acteurs sont une population surenquêtée. Depuis plus de trente ans, la plupart des membres multiplient les interventions en public. Ils parlent dans la presse, dans le cadre de productions radiophoniques, télévisuelles et filmographiques, auprès de chercheurs argentins et internationaux, etc. Leurs dires sont donc mesurés, répétés et on peut même estimer qu'ils sont influencés par les recherches et les publications produites sur les questions portant sur le passé dictatorial et sur eux. Leurs constructions mémorielles brouillent parfois les cartes sur l'histoire du collectif et même sur la vision des politiques publiques qui ont été menées. Ce n'est qu'en associant leurs publications et leurs déclarations dans la presse d'époque qu'on peut réellement comprendre leurs évolutions et tenter de prendre au mieux ses distances avec leurs discours contemporains.

## Un ouvrage en trois parties

---

Afin de développer les aspects évoqués dans cette introduction, nous répartirons les six chapitres de cet ouvrage en trois grandes parties dans le cadre d'un découpage chronologique.

Dans la première partie, le premier chapitre permet d'établir un contexte politique et social clair en revenant sur la période 1973-1983. Il s'agit d'établir un cadre discursif autour de la figure des détenus-disparus qui va définir les discours des premières associations de victimes. Par ailleurs, les associations de défense des droits de l'homme argentins vont largement soutenir la création des premières associations de victimes pendant la dictature. Ainsi, ces collectifs, souvent créés avant le coup d'État du 24 mars 1976, voient leur action entièrement tournée vers des réclamations liées à la répression dictatoriale. Le second chapitre s'intéressera aux trois premières associations de victimes, celles qui sont nées pendant le régime dictatorial : *Familiares de desaparecidos y detenidos por razones políticas* (Proches de disparus-détenus pour des raisons politiques), les Mères de la place de Mai et les Grands-Mères de la place de Mai. Cette première partie analysera les constructions discursives mises en place par les associations pour lutter contre les militaires en centrant leurs déclarations, publications et réclamations sur la construction d'une figure du détenu-disparu.

Cette figure nous permettra alors de faire la transition avec la seconde partie de notre travail qui portera sur la période 1983-2003. Elle aussi divisée en deux chapitres. Le chapitre trois de l'ouvrage se centrera sur les années 1980 et plus particulièrement sur le premier gouvernement constitutionnel après la fin de la dictature, celui du président Raúl Alfonsín. Nous reviendrons sur les politiques étatiques mises en place avec la

création de la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP) et la publication de son rapport *Nunca Más*, en 1984, puis sur le procès des anciens commandants en chef des trois premières juntas qui ont dirigé le pays, en 1985. C'est surtout dans le cadre et la lancée de ces projets que naît l'Association des ex-détenus-disparus (AEDD) en 1984. Il s'agit du premier collectif de survivants des centres clandestins de détention à se constituer en Argentine. C'est à cette époque, en 1986, que les Mères de la place de Mai se séparent, donnant naissance à deux collectifs : l'Association des mères de la place de Mai et les Mères de la place de Mai-Ligne fondatrice. Cette scission aura principalement des conséquences dans le cadre des organisations à court et long terme. Le chapitre quatre de l'ouvrage commencera à partir de la fin des années 1980 pour s'achever au début des années 2000 lorsque les collectifs seront confrontés à des gouvernements hostiles à leurs réclamations. Ce sera tout particulièrement le cas de la présidence de Carlos Menem entre 1989 et 1999. C'est dans ce contexte qu'émergera en 1995 une nouvelle organisation, *Hijos por la Identidad contra el Olvido y el Silencio* (H.I.J.O.S-Enfants pour l'identité contre l'oubli et le silence). Ce collectif contribuera à la redéfinition des discours liés aux questions sur le passé dictatorial et surtout apportera de nouveaux modes d'actions qui redonneront de la visibilité aux associations de victimes. C'est aussi pendant les années 1990 que les Grands-Mères de la place de Mai prennent de plus en plus de poids dans la sphère publique argentine. Ce chapitre se fermera sur la création de l'organisation Herman@s, complétant ainsi notre objet d'études. Ce dernier collectif permettra de voir à quel point les interactions entre associations de victimes influent dans les décisions prises par chaque collectif dans l'élaboration de leurs lignes d'actions.

Pour finir, la troisième et dernière partie sera consacrée au mandat du président Néstor Kirchner, entre 2003 et 2007. Le chapitre cinq analysera le changement dans les politiques étatiques mises en place par le gouvernement. Nous reviendrons sur les différentes actions de son administration qui répondront favorablement aux réclamations des associations, certaines historiques, et comment évoluera la perception des associations à son égard. Nous reviendrons particulièrement sur les liens qui s'établissent entre le discours étatique et celui des associations de victimes. Cela nous permettra de voir quelle est l'importance des associations de victimes dans l'élaboration de mémoires, parfois contradictoires, autour du passé dictatorial en Argentine. Le chapitre six portera sur les défis liés à la gestion du passé dictatorial par Néstor Kirchner pour les associations. Le rapprochement de certaines associations du pouvoir politique introduira un débat, finalement toujours présent mais qui va devenir brûlant : celui de l'indépendance de ces associations par rapport au pouvoir politique. La visibilité des différences entre les associations de victimes dans la sphère publique argentine les affirmera dans la fonction qu'elles ont adoptée depuis leur création et permettra de percevoir leur rôle dans la construction d'une mémoire collective portant sur le passé dictatorial en Argentine.